



AGNÈS BUZYN
MINISTRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DE COMPTES PUBLICS

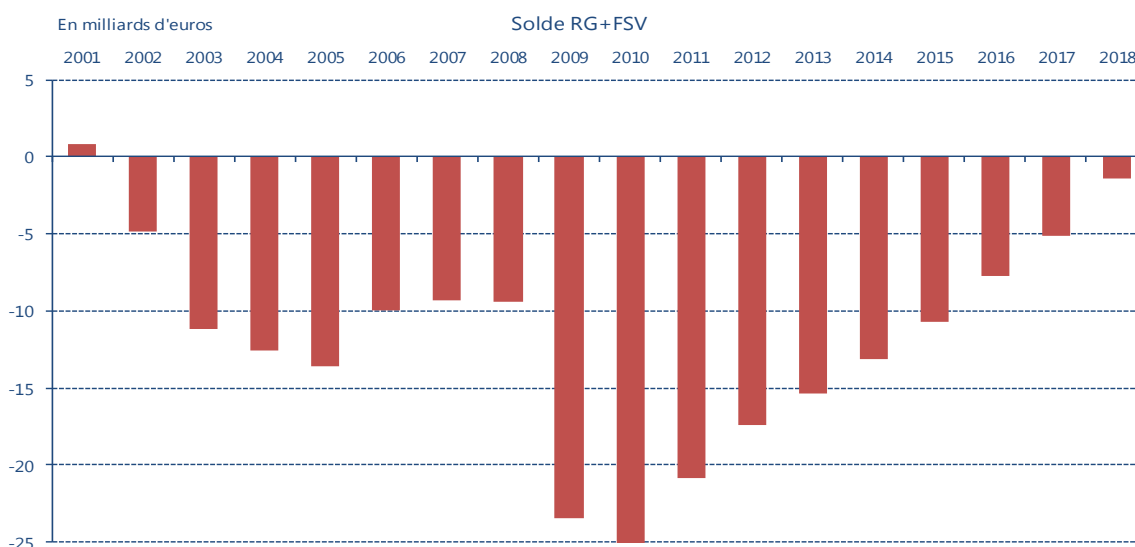
Communiqué de presse

Paris, le 15/03/2019

Les comptes de la sécurité sociale en 2018 s'améliorent de 3,8 milliards d'euros par rapport à 2017 : Agnès BUZYN, Ministre des Solidarités et de la Santé, et Gérard DARMANIN, Ministre de l'Action et des Comptes publics, annoncent pour 2018 le plus faible déficit annuel de la sécurité sociale depuis 2001

Le solde du régime général de la sécurité sociale et du fonds de solidarité vieillesse (FSV), tel qu'il ressort des comptes arrêtés à date, s'établit à -1,3 milliard d'euros, en réduction de 3,8 milliards d'euros par rapport à 2017 (- 5,1 milliards d'euros)¹.

Le redressement des comptes de la sécurité sociale est ainsi consolidé, malgré le ralentissement conjoncturel au second semestre 2018 qui a pesé sur les recettes du régime général, globalement un peu inférieures à la prévision (la loi de financement de la sécurité sociale prévoyait un déficit d'1 milliard d'euros). Ce bon résultat démontre que les comptes sociaux sont tenus. La sécurité sociale se retrouve ainsi proche de l'équilibre, situation qu'elle n'a pas connue depuis 2001.



Solde du régime général de la sécurité sociale et du fonds de solidarité vieillesse depuis 2001

¹ Ces résultats, fondés sur les comptes arrêtés par les caisses le 15 mars, sont en cours d'audit.

L'opinion des certificateurs - Cour des Comptes et commissaires aux comptes - sera rendu d'ici au 30 juin 2019.

L'accélération du redressement des comptes sociaux s'explique notamment grâce à la maîtrise des dépenses de sécurité sociale. En particulier, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie est respecté pour la 9^{ème} année consécutive : en 2018, la progression des dépenses a été inférieure à la cible de 2,3% fixée par le Gouvernement sans aggravation du déficit des hôpitaux.

A l'exception de la branche maladie, toutes les branches affichent désormais un excédent et le régime général, hors FSV, retrouve l'équilibre après 16 ans de déficit (+0,5 milliard d'euros) :

- La branche retraite du régime général affiche un solde de 0,2 milliard d'euros. Le déficit du fonds de solidarité vieillesse s'établit à 1,8 milliard d'euros, en réduction de 1,2 milliard d'euros par rapport à 2017, enregistrant ainsi son plus faible niveau depuis 10 ans.
- La branche famille retrouve l'équilibre (excédent de 0,5 milliard d'euros) pour la première fois depuis 2003.
- La branche maladie divise par 6 son déficit qui s'établit à 0,8 milliard d'euros (contre 4,9 milliards d'euros en 2017).
- Enfin la branche AT-MP enregistre quant à elle un excédent de 0,6 milliard d'euros.

Ces résultats s'inscrivent dans un contexte marqué par l'intégration de la protection sociale des travailleurs indépendants dans les comptes du régime général. Une étape clé de ce rapprochement a ainsi été franchie.

(en Md€)	2017	2018	Evolution 2017/2018
Régime général	-2,2	0,5	2,7
CNAM maladie	-4,9	0,8	4,1
CNAM-AT-MP	1,1	0,6	-0,5
CNAV	1,8	0,2	-1,6
CNAF	-0,2	0,5	0,7
FSV	-2,9	-1,8	1,2
RG +FSV	-5,1	-1,3	3,8

Les Ministres ont déclaré : « *En dépit d'une croissance moins forte que prévu en 2018, les comptes de la Sécurité sociale se traduisent par un redressement très net, qui ramène le solde à un niveau proche de l'équilibre et constitue le meilleur résultat depuis 18 ans. C'est le résultat concret du sérieux budgétaire et financier du Gouvernement depuis le début du quinquennat, condition nécessaire à toute baisse de nos prélèvements obligatoires et à toute ambition durable pour la qualité du service public.* »

Contacts presse :

Cabinet d'Agnès BUZYN : 01 40 56 60 65 - sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr
 Cabinet de Gérald DARMANIN : 01 53 18 45 03 – presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr